

Section Sportive Scolaire

Activités

Subaquatiques



**Lycée Marceau
de Chartres**

**Passage de niveaux FFESSM
Secourisme PSC1**



Plongée bouteille

Nage avec palmes

Hockey subaquatique

Tir sur cible, sauvetage

Apnée dynamique, statique

Apnée verticale en fosse à plongée

4H de pratique / semaine
Cours théoriques
Préparation physique

You Tube



Contact: emeriaud.benjamin@orange.fr

tel: 06.88.47.93.76

ministère
éducation
nationale



LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Activités subaquatiques du lycée Marceau



Encadrement d'un groupe de 10 à 12 lycéens de la 2^{nde} à la terminale pour les former 4h par semaine au complexe aquatique de l'Odysée et 2 heures au lycée (théorie, préparation physique: musculation et Cardio sur ergo cycle).



17 Médailles aux mondiaux ! 4 titres de champions du monde !

Encadrement de la section sportive scolaire:

Responsable de la section : M. Emeriaud: Professeur d'EPS au Lycée Marceau / MEF2° apnée / MF1° pêche sous-marine / BPJEPS plongée sans scaphandre

Moniteur du club : M. Boulanger Pierre: MEF2° apnée et MF2° scaphandre

M. Montaudo Harold : MEF1 apnée / MEF bouteille

Infrastructures:



A) Complexe aquatique de l'Odysée: créneaux de 2h de pratique le lundi de 17h à 19h (et possibilité avec l'AS le mercredi de 17h30 à 19h30).

B) Salle de préparation physique du Lycée Marceau.

C) Salle pour la théorie et projection de vidéos.

D) Internat du Lycée Marceau pour les élèves qui le souhaitent.

E) Local à matériel du C'Chartres subaqua à l'Odysée.



Les grands axes du projet:

A) Pratiquer les activités subaquatiques à un bon niveau tout en tenant compte du rythme scolaire⁽¹⁾ et des autres activités sportives proposées dans le cadre des enseignements de l'établissement (circulaire du 29/09/2001 sur les sections sportives).

(1) : Les créneaux sont placés dans l'emploi du temps des élèves le lundi et mercredi en fin d'après midi pour la pratique à 2 jours d'intervalle et le jeudi à 10h pour la préparation physique. L'EPS a lieu le mardi ou vendredi autant que possible.

Pour les meilleurs qui souhaitent pratiquer la compétition, possibilité de pratiquer en plus au club le vendredi soir. Viser l'entrée en équipe de France junior.

B) Mener à bien sa scolarité tout en s'épanouissant dans une pratique soutenue des activités subaquatiques, conformément à l'un des axes du projet d'établissement. La réussite scolaire de l'élève est la priorité du projet d'enseignement en section sportive.

Le suivi scolaire est réalisé régulièrement par l'enseignant responsable, des bilans sont réalisés en présence des élèves, les parents sont contactés par mail et/ou téléphone.

C) Pratiquer les activités subaquatiques sous toutes leurs formes:

- Apnée statique / dynamique en bassin olympique
- Apnée verticale en fosse et ses différentes techniques: poids constant avec et sans palme/ immersion libre / poids variable / "no-limit"
- Tir sur cible subaquatique / Hockey subaquatique / Nage avec palmes
- Photographie / vidéo sous marine
- Participation à une compétition UNSS ou FFESSM
- Sauvetage subaquatique
- Plongée en scaphandre (bouteille)

D) Acquérir des connaissances et compétences pour passer des formations et qualifications gratuitement (circulaire du 29/09/2001 des sections sportives):

- Niveaux d'apnée : apneïste et apneïste confirmé en piscine / Apneïste et apneïste confirmé eau libre
- Niveau 1 de plongée scaphandre (lorsque possible)
- Niveaux 1 et 2 de pêche sous-marine (selon motivation de l'élève)
- RIFAA (sauvetage de plongée en apnée) PSC1 (premiers secours)
- Premier niveau d'encadrant : initiateur entraîneur apnée IE1
- Acquisition de connaissances et compétences pour le BPJEPS plongée / BNSSA



E) Connaitre les principes de la préparation physique adaptée à l'apnée

- Pratique du cardio sur ergo cycle avec cardio-fréquencemètre
- Pratique du renforcement musculaire et de la musculation

F) Réaliser une ou des sorties Pédagogiques en milieu naturel:

Pratiquer l'apnée verticale pour valider les niveaux en milieu naturel dans le Var et découverte du parc National de Port Cros en randonnée subaquatique.

Connaitre le monde marin et être sensibilisé à la protection de l'environnement.

Participation au championnat de France d'apnée en eau libre fin juin à Nice.

G) Acquérir des compétences communes à l'EPS:

(Anciennement des compétences méthodologiques et sociales)

- 1- agir dans le respect de soi, des autres, et de l'environnement
- 2 - organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités
- 3 - se mettre en projet
- 4 - se connaître, se préparer, se préserver

(Des compétences propres à l'EPS)

Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée

Apnée Statique, Dynamique, chrono sprint endurance (16x 25m)

Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains

Sauvetage, pratique en milieu naturel de la profondeur et randonnée sub

Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif

Hockey subaquatique / water polo / sprint apnée en relais par équipe

Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi

cardio / musculation / PPG / nage

Les candidats sont retenus sur la base du dossier de candidature (complet) et des résultats obtenus aux tests d'aptitudes.

Chaque candidature est examinée en présence du chef d'établissement, une liste des élèves retenus est alors transmise à l'inspection Académique qui peut affecter ou non les élèves au lycée Marceau.

Important : une fois les résultats des affectations connus (vers le 1^{er} juillet) il est important de contacter au plus vite le responsable de la section sportive scolaire pour l'informer de l'affectation ou non de l'élève.

Pour candidater :

- Etre admis en classe de 2nd générale.
- **Passer les tests d'aptitudes** avec le responsable de la section au complexe aquatique de l'Odyssée le : **Mercredi 01 avril de 17h30 à 19h00 (rendez vous à l'entrée à 17h15)**
Prévoir un maillot et une serviette pour la séance. (Confirmer la présence par mail)
- Signer la charte des sections sportives scolaires du lycée marceau (élève et parents l'apporter le jour des tests en piscine).
- Venir avec les bulletins imprimés du 1^{er} et 2^{ème} trimestre **le 01 avril (+envoi par mail)**
- Apporter la fiche de candidature dûment complétée ainsi que l'avis de l'enseignant d'EPS de l'élève le jour des tests en piscine.
- Passer la visite médicale prévue par le club pour les lycéens (date en septembre, donnée ultérieurement par l'enseignant responsable début septembre).

Cordonnées du responsable :

Emeriaud Benjamin

Téléphone : 06 88 47 93 76

Mail : emeriaud.benjamin@orange.fr





Dossier de candidature en SSS activités subaquatiques du lycée Marceau. Rentrée 2026 / 2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

N° INE (important !):

Adresse des parents :

Rue :

Code postal : Ville :

N° téléphone :

Email :

Adresse de l'établissement d'origine :

Collège

Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Régime envisagé au lycée : externe demi-pensionnaire interne

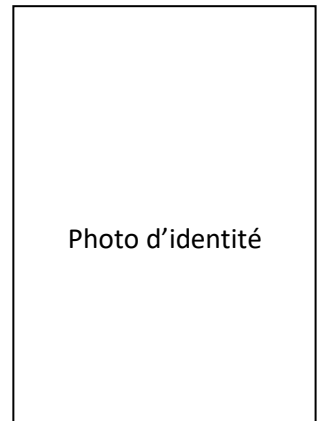
Projet d'orientation envisagé :

.....
.....

Niveau de natation : Faible Moyen Bon

Motivations de l'élève pour l'entrée en section sportive scolaire :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Fiche d'appréciation à renseigner par l'enseignant(e) d'EPS

Nom de l'élève candidat pour l'entrée en section sportive scolaire activités subaquatiques du lycée Marceau

Nom :

Prénom :



Avis de l'enseignant(e) d'éducation physique et sportive :

Nom de l'enseignant(e) :

Prénom :

Email :

Téléphone portable :

Qualité du travail, investissement, comportement de l'élève durant l'année scolaire de 3^{ème} en EPS et à l'AS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature :

Charte des Sections Sportives Scolaires du Lycée Marceau 2026

La section sportive scolaire a pour objectif de permettre à chaque élève admis de réaliser un double parcours sportif et scolaire de qualité. Elle vise un épanouissement global de chaque élève en leur permettant de parvenir au meilleur niveau de pratique personnelle.

1- Certificat médical de non contre-indication :

Pour les activités subaquatiques uniquement, un examen médical est obligatoire pour l'entrée en section sportive scolaire (réalisé par un médecin fédéral au club).

2- Assiduité et inaptitude:

Les élèves de la section doivent être présents à tous les créneaux d'entraînement prévus à l'emploi du temps. Toute absence doit être justifiée le plus rapidement possible. En cas d'absence prévue à l'avance, l'établissement (vie scolaire) et le responsable de la section doivent être mis au courant le plus tôt possible.

La participation à la section sportive ne donne pas droit à un aménagement du temps scolaire (dispense de cours...) sauf dans le cas particuliers des sportifs de haut niveau (listes ministérielles). La présence en cours le lundi matin à 08h est obligatoire.

L'entraîneur peut dispenser un élève de participer à une séance (blessure, maladie, rattrapage scolaire. Celui-ci prévient la vie scolaire s'il ne garde pas l'élève à l'entraînement.

3- Transport:

Dans le cadre du transport aller retour entre le lycée Marceau et les installations sportives, une autorisation écrite récapitulant les modalités de transports est obligatoire. Elle sera remise au coordonateur de la section sportive scolaire en début d'année.

4- Tenue - Matériel :

Les élèves doivent venir à l'entraînement avec leur tenue sportive adaptée (chaussures propres...). Tout autre matériel nécessaire à l'entraînement et demandé par l'éducateur sportif est obligatoire.

Lors des compétitions où ils représentent le lycée, les élèves de la section doivent porter le maillot distinctif des sections sportives scolaires du lycée Marceau.

5- Association Sportive :

Les élèves de la section doivent adhérer à l'association Sportive du lycée, ils s'acquittent de la cotisation de 25€ (chèque à l'ordre de l'AS du lycée Marceau) dès le début de chaque année scolaire, ainsi que l'autorisation parentale.

Tous les élèves sont tenus de participer au championnat UNSS correspondant à l'activité sportive de la section (Cf règlement: excellence ou catégorie lycée). Ils peuvent participer s'ils le souhaitent à d'autres activités ou compétitions UNSS (cross départemental par exemple).

6- Comportement :

Tous les élèves de la section doivent avoir un comportement exemplaire que ce soit dans le lycée (cours, internat, réfectoire...) ou à l'extérieur du lycée lors des compétitions.

Ils sont bien sûr tenus de respecter en toutes circonstances le règlement intérieur du lycée.

7- Hygiène de vie :

Dans le cadre des règles de vie à l'internat concernant le travail personnel et le sommeil, les ordinateurs et téléphones portables ne devront plus être utilisés après 21h. Ces appareils pourront être consignés par les CPE. Il est demandé aux élèves de ne pas fumer (de tabac ou autre) et de vérifier avec le médecin si les médicaments prescrits en cas de maladie ne sont pas inscrits sur la liste des produits dopants.

8- Puntion – Sanction :

Tout manquement à cette charte peut entraîner l'utilisation des modalités du règlement intérieur du Lycée.

Date: Les parents,
Signature:

L'élève: nom.....
Signature: